

Guide relatif aux pratiques actuelles et futures pour la mise en œuvre du multilinguisme à l'UIT

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction.....	2
Gouvernance et administration en matière de multilinguisme.....	2
Rôles et responsabilités	2
Résolutions, Décisions et Recommandations de l'UIT en matière de politique linguistique ..	4
Pratiques actuelles et stratégies futures pour la mise en œuvre du multilinguisme à l'UIT ...	4
Traduction: pratiques actuelles.....	4
Traduction: stratégies futures.....	6
Interprétation: pratiques actuelles	10
Interprétation: stratégies futures	10
Autres activités et approches en matière de multilinguisme: pratiques actuelles	11
Autres activités et approches en matière de multilinguisme: futures stratégies.....	13
Annexe 1 – Flux de travail du CCT	15
Annexe 2 – Lignes directrices à l'intention du personnel concernant l'utilisation de la traduction automatique.....	16

Introduction

- 1) Le multilinguisme est une valeur fondamentale et un principe fondateur de l'Organisation des Nations Unies, essentiel à la réalisation des objectifs de l'Organisation et à la participation des États Membres sur un pied d'égalité. Pierre angulaire des communications multilatérales, le multilinguisme permet aux organes intergouvernementaux de s'assurer que leurs décisions sont comprises, appliquées et acceptées par les personnes dont ils servent les intérêts. Le multilinguisme est un outil indispensable à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs qui s'y rapportent.
- 2) L'UIT reconnaît l'importance primordiale du multilinguisme et est pleinement résolue à le mettre en œuvre à travers l'utilisation de ses six langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) sur un pied d'égalité dans toutes ses activités, comme indiqué dans la Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, dans la limite des possibilités offertes par les ressources disponibles.
- 3) Le Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI), dans son rapport de 2020 sur le multilinguisme au sein du système des Nations Unies ([JIU/REP/2020/6](#)), a recommandé que le système des Nations Unies élabore un cadre politique stratégique pour le multilinguisme, accompagné de lignes directrices administratives et opérationnelles pour sa mise en œuvre.
- 4) Le [cadre politique sur le multilinguisme à l'UIT](#) a été élaboré par le Département des conférences et des publications (C&P) et le Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur l'utilisation des langues (GTC-LANG) et approuvé par le Conseil de l'UIT à sa session de mars 2022.
- 5) Le présent Rapport et les lignes directrices à l'intention du personnel qui y sont jointes ([Annexe 2](#)) visent à répondre aux exigences formulées par le CCI et le Conseil de l'UIT ainsi que dans la Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, afin de guider la mise en œuvre du multilinguisme à l'UIT.
- 6) Le présent rapport donne un aperçu complet de la gouvernance, des pratiques actuelles et des stratégies futures pour la mise en œuvre du multilinguisme à l'UIT.

Gouvernance et administration en matière de multilinguisme

Rôles et responsabilités

La mise en œuvre du multilinguisme à l'UIT est organisée par les organes et à travers les rôles exposés ci-dessous:

- 1) Le [Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des six langues officielles de l'Union](#) (GTC-LANG) a été créé en application de la Résolution 1238 adoptée par le Conseil à sa session de 2005. Son objectif est de superviser la mise en œuvre de la [Résolution 154 \(Rév. Bucarest, 2022\)](#) de la Conférence de plénipotentiaires relative à l'utilisation des six langues de l'Union sur un pied d'égalité. Ouvert à tous les États Membres, le GTC-LANG bénéficie de l'appui du Secrétariat de l'UIT par l'intermédiaire de son Département des conférences et des publications.

- 2) Le [Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie \(CCT\)](#) a été créé conformément à la Résolution 1386 à la session de 2017 du Conseil. Regroupant le Comité de normalisation pour le vocabulaire de l'UIT-T (SCV), le Comité de coordination pour le vocabulaire de l'UIT-R (CCV) et des représentants de l'UIT-D, le CCT est chargé de normaliser la terminologie et les définitions au sein de l'Union, sur la base des propositions soumises par les Commissions d'études de l'UIT en anglais, et en adoptant la traduction des termes et définitions dans les cinq autres langues officielles soumises par le Secrétariat général. Le CCT collabore étroitement avec les GTC-LANG, le Département C&P et les éditeurs des trois Bureaux, selon le processus reproduit dans l'[Annexe 1](#).

Il est essentiel que l'UIT dispose, en temps voulu, d'une terminologie approuvée et pertinente dans les six langues de l'Union afin d'atteindre les objectifs du Cadre politique sur le multilinguisme. Toute la terminologie validée par le CCT figure dans la base de données en ligne des termes et définitions de l'UIT.

- 3) Le Groupe intersectoriel sur le multilinguisme (IGM) a pour mission de faciliter et de promouvoir une approche coordonnée et cohérente du multilinguisme dans l'ensemble de l'Union. Il est composé du coordonnateur de l'UIT pour le multilinguisme et des coordonnateurs pour le multilinguisme nommés par les Bureaux et le Secrétariat général de l'UIT. Ce groupe assure le suivi des Recommandations et des exigences des organes directeurs en matière de multilinguisme, y compris la Réunion annuelle interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP), le CCI, la Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, la Résolution 1372 du Conseil et le GTC-LANG. Ses activités sont axées sur la formulation de Recommandations relatives à la mise en œuvre du multilinguisme dans le travail quotidien de l'UIT.
- 4) Nommé conformément à la [Recommandation 2 du rapport du CCI](#), le Coordonnateur de l'UIT pour le multilinguisme est l'autorité déléguée chargée de coordonner la mise en œuvre du cadre stratégique pour le multilinguisme dans l'ensemble de l'organisation. Dans le cadre du Groupe IGM, le Coordonnateur est chargé d'assurer la coordination avec ses collègues de l'UIT travaillant au sein des Bureaux et du Secrétariat pour assurer la mise en œuvre du multilinguisme conformément à l'ensemble des résolutions, ordres de service et documents d'orientation pertinents.
- 5) Le [Département des conférences et des publications \(C&P\)](#) fournit aux membres et au personnel de l'UIT les compétences linguistiques et logistiques nécessaires pour organiser les conférences, réunions et manifestations, produit des publications et prépare les documents officiels dans les six langues officielles de l'Union. Le Département C&P fournit des services de haute qualité pour la traduction et le traitement de textes officiels, coordonne des équipes d'interprètes expérimentés, s'assure de la disponibilité des infrastructures et des installations et facilite la tenue de conférences et de réunions. Ces activités sont soutenues par l'utilisation croissante [des technologies numériques et des outils numériques](#), qui permet de compléter le travail des traducteurs professionnels, augmentant ainsi leur capacité de production et la portée de leur travail. L'UIT étant chargée de la terminologie dans le domaine des TIC, le Département C&P veille également à ce que toute la terminologie validée par le CCT soit incluse dans UNTERM, la base de données terminologique des Nations Unies destinée aux traducteurs.

Résolutions, Décisions et Recommandations de l'UIT en matière de politique linguistique

Article 29 de la Constitution et Article 35 de la Convention , issus du Recueil des textes fondamentaux
Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) sur l'utilisation des six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité
Résolution 168 (Rév. Guadalajara, 2010) sur la traduction des Recommandations de l'UIT
Résolution 66 (Rév. Bucarest, 2022) sur les documents et publications de l'UIT
Résolution 165 (Rév. Dubaï, 2018) sur les délais de présentation des propositions et les procédures d'inscription des participants aux conférences et assemblées de l'Union
Décision 5 (Rév. Bucarest, 2022) relative aux produits et charges de l'Union pour la période 2024-2027
Décision 11 (Rév. Bucarest, 2022) sur la création et la gestion des groupes de travail du Conseil
Résolution 1372 sur le Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (GTC-LANG)
Résolution 1386 sur le Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie
Résolution 67 (2022) de l'AMNT sur l'utilisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT des langues de l'Union sur un pied d'égalité et le Comité de normalisation pour le vocabulaire
Résolution 36-5 de l'UIT-R sur la coordination du vocabulaire dans les six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité dans le Secteur des radiocommunications de l'UIT
Résolution 1 (Rév. Kigali, 2022) de l'UIT-D relative au Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT
Document C22/INF/7 relatif à l'examen des mesures et des principes concernant l'interprétation et la traduction à l'UIT
Ordre de service relatif à la politique et aux procédures applicables à la traduction et aux activités liées à la traduction

Pratiques actuelles et stratégies futures pour la mise en œuvre du multilinguisme à l'UIT

Traduction: pratiques actuelles

La traduction est un élément essentiel des travaux de l'Union et permet à l'ensemble des membres de l'UIT d'avoir une compréhension commune des questions importantes à l'examen. Elle est également indispensable pour préserver et renforcer le multilinguisme des contenus et des services, qui s'impose du fait du caractère international des organisations appartenant au système des Nations Unies.

Les services linguistiques du Département C&P forment la pierre angulaire du multilinguisme à l'UIT. Ils assurent des services de traduction et d'interprétation dans les six langues officielles de l'UIT aux fins de la tenue de conférences et de réunions ainsi que pour la production de documents, de publications et de pages web. Leurs travaux sont régis par les [mesures et les principes en matière de traduction et d'interprétation à l'UIT](#), approuvés par le Conseil à sa session de 2022, qui fixent les exigences statutaires minimales appliquées par les Bureaux et le Secrétariat général en matière de traduction et d'interprétation.

Méthodes de traduction

- 1) **Traduction humaine:** la traduction de documents dans les six langues officielles de l'Union est effectuée par des linguistes professionnels hautement qualifiés et expérimentés, qui s'appuient de plus en plus sur des outils de traduction automatique et de traduction assistée par ordinateur (TAO), notamment ITU Translate, un outil de traduction automatique de segments, de documents et de sites web qui comprend une fonctionnalité de post-édition, mais aussi l'outil de TAO eLUNa, et la base de données terminologique des Nations Unies.
- 2) **Traduction automatique:** ITU Translate, outil de traduction automatique par réseau neuronal conçu en interne, entraîné à l'aide des données de l'UIT et s'appuyant sur une sélection de moteurs de traduction proposés sur le marché, peut être utilisé pour générer instantanément la traduction de pages web et de documents dans les six langues officielles de l'Union. Cet outil complète la traduction humaine en offrant un accès actualisé à l'information dans les six langues officielles simultanément, le tout dans une qualité "suffisante" à toutes fins utiles, permettant ainsi un gain de productivité et d'efficacité. Toutes les traductions produites par ITU Translate doivent être obligatoirement accompagnées d'une [clause de non-responsabilité](#) indiquant que l'UIT ne saurait être tenue pour responsable du contenu traduit et que la version originale (généralement en anglais) reste la version de référence.

Produits traduits

Les activités de **traduction** peuvent être divisées en trois grandes catégories: documents, pages web et publications.

- 1) Les **documents** sont actuellement traduits par le service de traduction humaine conformément aux exigences formulées dans les mesures et principes et suivant les flux de travail et les procédures décrits dans l'Ordre de service relatif aux principes et procédures applicables à la traduction et aux activités liées à la traduction, le Cadre prévisionnel pour la traduction et les Lignes directrices pour la soumission des documents à traduire.
- 2) Les **pages web** étaient auparavant traduites par le service de traduction humaine conformément aux mesures et principes. L'outil de traduction automatique ITU Translate est aujourd'hui de plus en plus utilisé en vue de traduire temporairement, jusqu'à ce qu'une traduction humaine soit réalisée, toutes les nouvelles pages web (session de 2023 du Conseil), notamment celles dont le contenu est susceptible d'évoluer (Nouvelles de l'UIT) ou n'était pas disponible dans toutes les langues officielles de l'Union. La traduction automatique est disponible à la fois sur l'ancienne plate-forme web (SharePoint) et sur la nouvelle plate-forme web WordPress. L'option de traduction automatique est intégrée par défaut dans le modèle

de la plate-forme WordPress et peut être désactivée lorsqu'une traduction humaine est nécessaire.

- 3) Les **publications** sont traduites par le service de traduction humaine conformément aux documents relatifs aux mesures et principes. Certaines autres publications sont traduites, à la demande du propriétaire du contenu, dans toutes les langues officielles de l'Union ou dans les langues correspondant à une région donnée. Les publications sont disponibles, entre autres, dans les nouveaux formats mobi et ePub adaptés aux lecteurs d'écran. L'UIT s'efforce de rendre les publications disponibles au format HTML, ce qui permettra la traduction automatique des publications.
- 4) Les **termes et définitions** en langue anglaise validés par le CCT sont traduits par les services linguistiques de l'UIT. Ces traductions sont validées par les experts du CCT avant d'être intégrées à la base de données en ligne des termes et définitions de l'UIT et à la base de données UNTERM. Les travaux terminologiques liés aux TIC, aux télécommunications et à la technologie en général sont également effectués par le Département C&P pour aider les traducteurs de l'UIT et tous les linguistes du système des Nations Unies qui ont accès à UNTERM.
- 5) **Contenu publié sur les réseaux sociaux**: une cinquantaine de comptes officiels de réseaux sociaux (principalement sur X (anciennement Twitter) et LinkedIn, ainsi que sur Facebook, Instagram et YouTube) sont gérés dans l'ensemble des services de l'UIT en anglais, sauf en cas d'urgence. Étant donné que ces réseaux offrent une plate-forme de communication bidirectionnelle, il est nécessaire d'entretenir des échanges avec les utilisateurs, de suivre leurs commentaires et d'y répondre, selon qu'il convient. Certains bureaux régionaux publient des contenus institutionnels ou liés à leurs activités, les traduisent, et en publient la traduction, et commentent certains de ces contenus dans les langues de leur région.

Traduction: stratégies futures

Il est nécessaire d'adopter de nouvelles stratégies en matière de traduction compte tenu des facteurs externes suivants: numérisation accrue des outils et plates-formes de communication, nouveaux outils technologiques reposant sur l'intelligence artificielle et nécessité de publier des contenus multilingues tout en assurant une viabilité financière. Combiner l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle peut favoriser le multilinguisme des contenus, comme l'exigent les États Membres de l'UIT, et entraîner une amélioration de l'efficacité et une réduction des coûts. Toutes les applications des nouvelles technologies doivent être évaluées et surveillées de près pour en garantir la qualité.

En outre, l'UIT suit de près les rapports de l'ONU sur le multilinguisme ainsi que les progrès réalisés et l'expérience acquise par d'autres organisations du système des Nations Unies en la matière, et prend note des nouvelles propositions et mesures pertinentes afin d'améliorer les activités de sensibilisation dans ce domaine. Les mesures décrites ci-après permettront à l'UIT d'atteindre l'objectif principal, qui est d'élargir l'accès à l'information et aux contenus dans les six langues officielles, de manière économique et en temps voulu.

- 1) **Moteurs de traduction automatique**: l'UIT a essayé et recherché d'autres moteurs de traduction automatique proposés sur le marché afin de déterminer lesquels étaient les meilleurs au regard de la qualité des traductions produites et du coût. Les moteurs de traduction automatique continueront d'être entraînés à l'aide des contenus de l'UIT afin d'améliorer la qualité des traductions.

2) **Recours accru à ITU Translate pour les pages web:** pour répondre aux États Membres, qui demandent que le contenu web de l'UIT soit davantage disponible dans les six langues de l'Union, il convient d'utiliser de plus en plus l'outil de traduction automatique ITU Translate:

- a) **Catégorisation du contenu en fonction du public cible:** il est important de tenir compte de la nature de chaque type de contenu de l'UIT et du public visé (par exemple le grand public, les États Membres ou encore les spécialistes hautement qualifiés). Le public cible peut varier en taille, et ainsi être plus ou moins large ou restreint. Les exigences en matière de qualité de traduction peuvent également varier selon la cible. Lorsque le contenu de l'UIT est d'ordre statutaire, juridiquement contraignant ou hautement technique (notamment, mais non exclusivement, le Règlement des radiocommunications, le Règlement intérieur et les Actes finals de conférences, les documents de travail ou les documents finals de la CMR, des conférences régionales des radiocommunications, et de l'Assemblée des radiocommunications (AR), les contributions soumises aux réunions du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB), les procès-verbaux de ses réunions et le résumé des Décisions, ou encore les Recommandations de l'UIT, notamment celles qui sont incorporée par référence dans le Règlement des radiocommunications), il est essentiel de garantir un haut degré de précision et de qualité dans la production des traductions. La traduction automatique n'est pas adaptée dans ce cas précis et l'intervention d'un traducteur est toujours requise.

Pour du contenu destiné à un public plus large ou du contenu plus urgent (par exemple des articles publiés sur des blogs concernant l'actualité de l'Union ou des communiqués de presse) à l'égard duquel le public cible peut se montrer plus indulgent en cas de traduction moins précise (de qualité dite "suffisante"), ou pour du contenu destiné à un public trop restreint pour justifier, quant au coût, le recours à la traduction humaine (publications spécialisées ou à portée régionale), la traduction automatique peut être recommandée. La révision par un traducteur d'une traduction automatique demeure une option pour certaines catégories de contenu et peut être utilisée au cas par cas (sachant que les gains de temps et les économies réalisées seront moins importants que dans le cas d'une traduction automatique et que les corrections apportées peuvent être sommaires ou bien approfondies). Les pages web traduites automatiquement peuvent également faire l'objet d'une post-édition (relecture) afin que des corrections mineures y soient apportées.

Un diagramme s'appliquant à toutes les pages web (voir [Annexe 2](#)) a été élaboré afin de clarifier les cas d'utilisation de chaque méthode de traduction (traduction automatique seule, post-édition (relecture) de traduction automatique réalisée par un traducteur, ou traduction humaine). Le **diagramme de traduction** peut s'appliquer à **toutes les pages web actuelles et nouvelles** afin de garantir un recours cohérent à la traduction humaine, avec l'accord des Bureaux et du Secrétariat général.

- b) **Post-édition:** une fonction de post-édition permettra aux propriétaires de contenu ou aux traducteurs de corriger, si nécessaire, les traductions de segments. Un outil reposant sur l'IA est également disponible pour fournir une post-édition automatique.
 - c) **Renforcement des compétences pertinentes:** l'UIT renforcera l'expertise du personnel dans l'utilisation des outils de traduction automatique, y compris les compétences en post-édition et en formatage, grâce à une formation ciblée.
 - d) **Suivi de l'utilisation:** l'UIT surveillera l'utilisation de l'outil de traduction automatique par page, langue et période. Cette utilisation est généralement à son comble lors de conférences ou d'événements majeurs. Ce suivi permettra de bien cerner les conséquences budgétaires qui en découleront.
 - e) **Suivi de la satisfaction des utilisateurs:** l'UIT continuera d'évaluer la satisfaction des utilisateurs vis-à-vis de la qualité de la traduction au moyen d'enquêtes menées auprès de délégués lors des manifestations et de coordonnateurs désignés au sein de chaque Bureau, ainsi qu'à l'aide d'analyses régulières du service linguistique professionnel et de l'option de retour d'information disponible dans le menu déroulant de ITU Translate pour chaque page.
 - f) **Promotion de l'utilisation:** l'utilisation de la traduction automatique (et des fonctions de post-édition) sur les deux plates-formes web sera encouragée en interne afin de mieux faire connaître ITU Translate, son utilisation et son statut par défaut, et l'[Annexe 2](#) du présent document.
- 3) **Publications:** afin d'accroître la disponibilité des publications de l'UIT dans les six langues officielles, l'Union met actuellement au point un format HTML, qui permettra d'utiliser par défaut l'outil ITU Translate pour toutes les publications. L'outil peut également être désactivé si la traduction humaine des publications HTML est privilégiée ou nécessaire conformément aux mesures et principes.
- Le diagramme de traduction peut être adapté à toutes les publications afin d'en accroître leur portée dans les six langues officielles de l'Union et de favoriser une approche coordonnée et efficace au sein de tous les Bureaux et pour tous les types de publication. Il peut s'agir d'une classification générale de toutes les publications devant être coordonnées et approuvées par tous les Bureaux et le Secrétariat général.
- 4) **Documents:** les documents continueront d'être traduits par des traducteurs professionnels conformément aux mesures et aux principes. Les mesures suivantes garantiront une fourniture en temps voulu et efficace des documents dans les six langues officielles de l'Union et permettront aux délégués des États Membres de disposer d'une traduction provisoire des documents à l'examen dans toutes les langues de l'Union pour en connaître les grandes lignes:

- a) Accroître les efforts de sensibilisation et de formation à l'utilisation de l'[Interface pour les propositions aux conférences](#) (CPI) et la généraliser. L'interface CPI est un outil web qui facilite l'élaboration des contributions destinées aux grandes conférences en créant un document de référence propre et uniforme ou une ébauche à modifier selon les besoins. Son utilisation généralisée par tous les États Membres permettra de préparer correctement les documents et d'éviter tout retard dans le processus de traduction. L'UIT étudiera des mesures propres à promouvoir davantage l'utilisation de l'interface CPI, notamment l'actualisation des lignes directrices et des liens de formation.
 - b) Poursuivre, à la suite de l'essai bêta initial réalisé à la session de 2023 du Conseil, la mise à disposition de l'outil de traduction automatique ITU Translate dans le système de gestion des documents, qui permet aux délégués de consulter et télécharger les documents de réunion. Les intéressés pourraient ainsi en obtenir une traduction automatique dans le cas où des traducteurs ne seraient pas ou pas encore disponibles. Toutes les traductions automatiques doivent être accompagnées d'une clause de non-responsabilité ou d'un avertissement en filigrane indiquant clairement que le contenu a été traduit automatiquement (et qu'il ne s'agit pas d'une version officielle de l'UIT).
- 5) **Terminologie:** le CCT continuera d'optimiser le processus de validation et d'adoption des traductions de termes et de définitions dans les six langues officielles de l'Union. Le Département C&P continuera de collaborer avec l'UIT et les linguistes du système des Nations Unies en vue d'enrichir la base de données terminologique UNTERM dans les domaines des TIC et des télécommunications. De nouvelles manières de collaborer avec les États Membres intéressés sont également mises en œuvre.
- 6) **Médias sociaux:** le site web de l'UIT constitue l'outil essentiel de partage de connaissances et de communication de l'organisation. Une grande importance est également accordée au rôle des médias sociaux multilingues dans ces domaines dans le rapport du CCI, la Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, le Cadre politique sur le multilinguisme, ainsi que dans la Circulaire ST/SGB/2019/5 du Secrétariat général de l'ONU sur l'utilisation institutionnelle des médias sociaux. Accroître la quantité et la qualité du contenu publié et la présence de l'UIT sur les médias sociaux dans les six langues officielles pourrait renforcer l'intérêt suscité par l'UIT, grâce à une présence significative dans la langue et les contenus à l'échelle locale, en vue d'atteindre les deux objectifs de l'UIT énoncés dans le Plan stratégique. Il est recommandé de prendre les mesures suivantes:
- a) Étendre la portée du contenu publié sur les médias sociaux dans les six langues de l'Union afin de tenir le public informé des activités principales et des priorités de l'Union.
 - b) En collaboration avec les bureaux régionaux et les bureaux de zone, la Division de communication institutionnelle devrait fournir du contenu dans les langues officielles de l'Union correspondant aux régions ciblées en cas d'urgence où des vies sont en danger.

- c) Dans la mesure du possible compte tenu des ressources financières disponibles, les bureaux régionaux et de zone devraient œuvrer à sensibiliser le public sur les médias sociaux dans les langues officielles pertinentes (traduction et création de publications, suivi du taux de fréquentation et des commentaires, et réponses approuvées si nécessaire).
- d) Les bureaux régionaux et de zone devraient publier sur leur compte respectif du contenu dans les langues officielles pertinentes concernant des projets ou des initiatives importants.
- e) La Division de communication institutionnelle et la Division de communication des Bureaux devraient déterminer des messages destinés aux médias sociaux et les envoyer régulièrement et dans les meilleurs délais aux Bureaux régionaux afin qu'ils soient traduits et diffusés sur les comptes à l'échelle locale.

Interprétation: pratiques actuelles

L'interprétation simultanée dans les six langues officielles (ou dans certaines combinaisons linguistiques) est un service essentiel à toutes les conférences et réunions, comme indiqué dans les mesures et principes. L'UIT recrute des interprètes expérimentés qui interviennent dans le cadre de réunions à Genève et dans le monde entier. Avec le développement de nouvelles technologies, il existe d'autres options pour assurer des services d'interprétation:

- 1) **Interprétation en personne:** à l'instar d'autres organisations du système des Nations Unies situées à Genève, l'UIT a recours à l'interprétation en personne pour la majorité des manifestations, des interprètes étant présents dans les cabines d'interprétation sur place. Cela garantit la meilleure qualité d'interprétation possible, notamment en matière de précision, de son, de travail d'équipe, de coordination et d'équipement technique.
- 2) **Systèmes d'interprétation à distance:** l'UIT a mis en place des systèmes d'interprétation à distance qui permettent soit de réaliser une interprétation entièrement à distance, soit d'apporter un appui pour l'interprétation en personne lors de diverses réunions. Ces pratiques ont été essentiellement mises en œuvre pendant la pandémie de COVID-19, lorsque l'interprétation à distance et les solutions associées ont permis à l'UIT d'assurer la continuité de ses activités et de fournir avec succès des services multilingues.
- 3) **Solution d'interprétation reposant sur l'IA:** l'UIT essaie et évalue des solutions d'interprétation reposant sur l'intelligence artificielle. Ces solutions peuvent être utilisées pour l'interprétation d'un intervenant principal uniquement, lors de réunions ou de discours où il n'y a pas de débat avec le public. L'interprétation basée sur l'IA n'est pas encore de qualité suffisante pour être utilisée dans les réunions statutaires ou toute autre réunion impliquant un débat, pour lesquelles le recours à l'interprétation en personne continue d'être privilégié.

Interprétation: stratégies futures

Le Service d'interprétation de l'UIT étudie et évalue les meilleurs moyens d'appliquer les nouvelles technologies, telles que l'interprétation simultanée à distance (RSI) et l'interprétation basée sur l'IA, pour améliorer les processus internes et externes. Il entend également trouver des options d'interprétation rentables et de qualité tout en élargissant le recours au service d'interprétation pour les réunions et manifestations de l'UIT dans les

limites des ressources budgétaires disponibles. Une stratégie actuellement en projet consisterait à classer les manifestations et les réunions en fonction de leurs besoins en services d'interprétation.

Autres activités et approches en matière de multilinguisme: pratiques actuelles

Département de la gestion des ressources humaines (HRMD)

Les politiques du Département de la gestion des ressources humaines (HRMD) devraient inclure des mesures visant à développer le multilinguisme au sein des effectifs, lesquelles seraient mises en œuvre à partir de l'étape de recrutement et aideraient les membres du personnel tout au long de leur service, y compris pour le développement de leurs compétences linguistiques durant leur carrière, l'évaluation de leurs performances et leur évolution.

- 1) **Apprentissage des langues:** le rapport du CCI préconise l'apprentissage des langues dans le cadre d'une formation professionnelle continue, l'accent étant mis sur la nécessité d'obtenir un financement approprié pour assurer l'amélioration des compétences linguistiques des fonctionnaires dans les langues officielles. L'UIT propose des cours de langue dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Les programmes en question sont conçus pour atteindre le niveau de l'examen d'aptitude linguistique après avoir achevé le dernier cours, ce qui représente entre cinq à neuf ans d'études en fonction de la langue. Les cours sont ouverts à toute personne ayant un contrat qui permet de compléter tout un semestre avec des examens de fin de cours. Cela inclut les stagiaires et les conjoints des fonctionnaires de l'UIT. Si un fonctionnaire de l'UIT ne réussit pas l'examen, le coût de la formation est déduit de son salaire. Les cadres supérieurs reçoivent également une formation linguistique adaptée, au besoin.
- 2) **Recrutement:** les avis de vacance de poste à l'UIT (à l'exception de certains postes aux exigences spécifiques, des contrats d'engagement spéciaux et des stages) prévoient l'obligation de parler une langue officielle au niveau supérieur (l'une des six (6) langues officielles de l'Union et pas nécessairement l'anglais) et une deuxième langue au niveau intermédiaire. Tous les avis de vacance de poste à durée déterminée, à l'exception des postes liés à des projets, sont publiés en anglais et en français.
- 3) **Processus administratif et communications internes:** étant donné que le siège de l'UIT est situé à Genève, toutes les procédures administratives et communications internes s'effectuent en français et en anglais. Cette pratique atténue la dominance de la langue anglaise et permet de prendre conscience de la question du multilinguisme et de promouvoir son importance au quotidien. Le français et l'anglais sont utilisés régulièrement dans des domaines tels que:
 - a) le système de gestion de la performance et de perfectionnement du personnel (ePMDS), qui permet au personnel de définir des objectifs de travail dans l'une ou l'autre langue;
 - b) le système de gestion de l'apprentissage (LMS), qui comprend du contenu et des cours dans les langues officielles de l'Union (et quelques autres langues);
 - c) les réunions du personnel organisées par le Département HRMD, au cours desquelles un service d'interprétation est habituellement assuré en français et où les fonctionnaires peuvent s'exprimer en français ou en anglais;

- d) les messages et les notifications transmis par l'Intranet, y compris les communications des autorités locales;
- e) la plupart des formations obligatoires;
- f) les ordres de service et les mémorandums officiels, rédigés en français et en anglais.

En outre, les bureaux régionaux peuvent utiliser les langues officielles de l'Union correspondant à leur région dans le cadre de processus administratifs et de communications internes.

Bureaux régionaux de l'UIT

Les Bureaux régionaux pour l'Afrique, les Amériques, les États arabes, l'Asie-Pacifique, la Communauté des États indépendants (CEI) et l'Europe ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre du principe de multilinguisme dans le cadre des travaux de l'UIT. Les Bureaux régionaux utilisent généralement l'anglais comme langue de travail au côté de la langue officielle de l'Union dominante dans la région (par exemple, le russe dans la CEI et l'espagnol dans les Amériques). Voici quelques exemples d'activités actuellement menées:

- 1) Publier et partager du contenu et intervenir sur les réseaux sociaux à travers des publications rédigées dans une des langues officielles de l'Union correspondant à la région en question et diffusées sur certains comptes institutionnels de l'UIT et comptes des Bureaux.
- 2) Organiser des manifestations et des réunions régionales dans une langue officielle de l'Union correspondant à la région en question ainsi qu'en anglais, et assurer, au besoin, un service d'interprétation.
- 3) Produire des rapports régionaux dans la langue officielle de l'Union utilisée localement.
- 4) Modifier et mettre à jour des pages web dans la langue officielle de l'Union utilisée dans la région.
- 5) Le responsable de la communication, le cas échéant, veille à sensibiliser le public et à intervenir auprès de celui-ci dans la langue officielle de l'Union qu'il comprend.

Langues locales non officielles

Pour garantir l'accessibilité et l'inclusivité, certains contenus de l'UIT sont publiés dans des langues locales (non officielles) par l'intermédiaire de l'UIT-D, par exemple pour des formations, des initiatives spécifiques et dans les situations d'urgence. Ce service est généralement assuré dans le cadre de projets ou d'initiatives, au cours desquels les États Membres ou les Membres de Secteur peuvent financer des services d'interprétation ou de traduction dans les langues officielles ou non officielles, selon les besoins.

Promotion du multilinguisme

Le rapport du CCI appelle à une sensibilisation au multilinguisme par le biais de manifestations et d'initiatives sur les questions linguistiques, ainsi qu'en assurant une coordination au sein du système des Nations Unies. Parmi les mesures prises en ce sens, on peut citer: le magazine du personnel en interne (disponible en anglais et en français), destiné à sensibiliser les lecteurs à la question du multilinguisme en mettant en évidence les différentes langues parlées par le personnel, le profil des professionnels des services linguistiques et les manifestations de la Journée de la langue; une nouvelle page web sur le

multilinguisme dont le but est de donner un aperçu des activités de l'UIT et de répertorier des ressources et liens supplémentaires; les articles des Nouvelles de l'UIT sur le rôle et la mise en œuvre du multilinguisme en son sein, y compris à travers la Journée internationale de la traduction; et une participation régulière aux manifestations, webinaires et réunions du système des Nations unies sur le thème du multilinguisme, tels que la Réunion annuelle interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP) et ses équipes spéciales, ou encore la Réunion annuelle interorganisations sur la terminologie et la traduction assistée par ordinateur (JIAMCATT).

Guide de style linguistique

L'UIT fournit des [guides rédactionnels dans les langues officielles](#) de l'Union afin de codifier les pratiques relatives à la rédaction, à la traduction et à la correction des documents de l'UIT, garantissant ainsi l'uniformité et la cohérence de ces derniers. En outre, les lignes directrices des Nations Unies sur l'utilisation d'un langage inclusif, destinées à aider le personnel des Nations Unies dans toutes ses communications, ont été produites dans les six langues officielles afin de refléter les spécificités et les caractéristiques uniques de chaque langue par le biais de Recommandations adaptées à chaque contexte linguistique spécifique.

Accessibilité et inclusion

Afin de toucher le plus grand nombre de personnes, qu'il s'agisse de délégués, de représentants d'États Membres ou de la population en général, il est essentiel de diffuser autant de contenus et de connaissances que possible dans les six langues officielles, et dans le plus grand nombre de langues possible. Le multilinguisme est donc l'un des éléments essentiels pour rendre les travaux de l'UIT accessibles au plus grand nombre. L'interprétation en langue des signes est également assurée, selon les besoins.

Prédominance de la langue française dans les textes de l'Union

Conformément à l'[Article 29 des textes fondamentaux](#), en cas de divergence ou de contestation concernant tout document ou texte de l'Union, le texte français fait foi.

Autres activités et approches en matière de multilinguisme: futures stratégies

Département de la gestion des ressources humaines (HRMD)

Le Département HRMD est essentiel à l'intégration du multilinguisme dans l'ensemble de l'Organisation. Il vise à favoriser un environnement de travail inclusif et accueillant pour le personnel multilingue, en assurant la participation de ce dernier et en insufflant une dimension multilingue aux cadres stratégiques en vigueur. Cet objectif sera atteint notamment grâce aux mesures suivantes:

- 1) Examiner le Cadre des Nations Unies pour les langues, dès que celui-ci sera disponible, afin d'étudier son adoption en vue d'harmoniser l'apprentissage et l'évaluation des compétences linguistiques et les compétences du personnel en la matière.
- 2) Évaluer le niveau des compétences et de maîtrise linguistiques afin de déterminer les lacunes, de répondre aux besoins futurs de l'Organisation et de souligner la valeur du multilinguisme.

- 3) Fournir des documents d'initiation et une formation en anglais et en français qui soulignent l'importance du multilinguisme, en tant que valeur de l'UIT, dans les processus d'initiation et d'intégration du personnel.
- 4) Envisager la tenue, en collaboration avec d'autres départements concernés, de séances informelles ou des discussions pour encourager l'utilisation de toutes les langues officielles, y compris des séances d'information autour d'un café, un apprentissage mutuel entre collègues ou des groupes de conversation informelle.

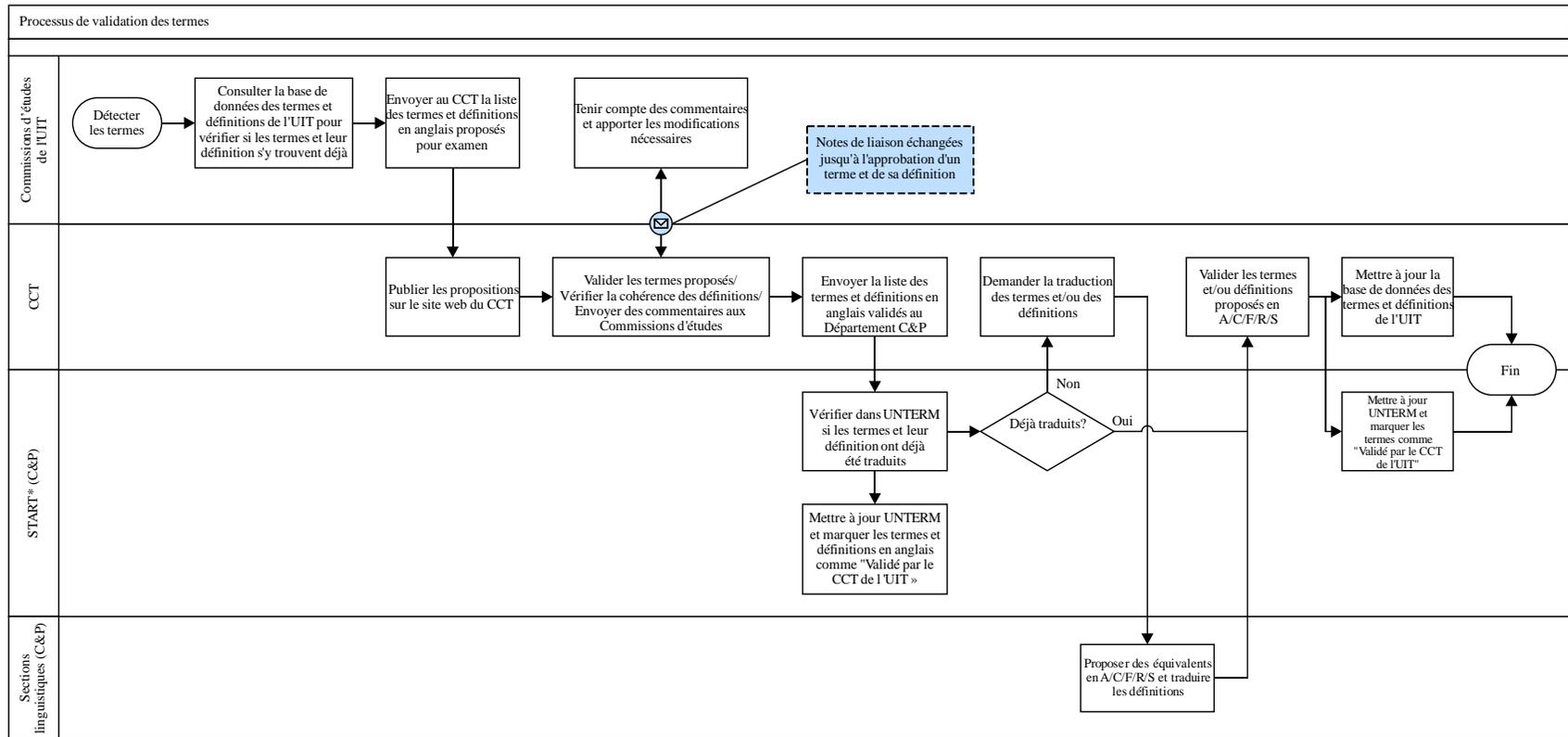
Promotion du multilinguisme

Un **plan d'action sur le multilinguisme en collaboration avec les bureaux régionaux** est en cours d'élaboration en vue d'améliorer la disponibilité des contenus de l'UIT dans les langues non officielles pertinentes; il peut notamment s'agir de nouer des partenariats avec les États Membres, les Membres de Secteur et les établissements universitaires, d'encourager l'utilisation de nouvelles technologies comme la traduction automatique, ou encore défendre l'importance des langues locales pour établir des liens significatifs.

Plusieurs autres initiatives générales peuvent être envisagées pour promouvoir plus largement le multilinguisme:

- 1) Publier en ligne une **déclaration concise sur le multilinguisme** soulignant l'engagement de l'UIT en faveur du Cadre politique sur le multilinguisme et de toute nouvelle politique, initiative ou mise à jour, et la transmettre aux États Membres.
- 2) Organiser et promouvoir, en collaboration avec l'équipe de direction, des **célébrations informelles à l'occasion de la Journée de la langue** au sein de l'Organisation.
- 3) Permettre au personnel d'utiliser une **signature multilingue officielle** personnalisable dans le cadre de leurs correspondances, en vue de sensibiliser les destinataires à la valeur et à l'importance du multilinguisme et de promouvoir la notion d'inclusion.
- 4) Encourager les **fonctionnaires élus à tirer parti de leur position pour donner le ton** en délivrant des messages, en tenant des réunions bilatérales et en dialoguant avec les autorités nationales et les médias dans différentes langues.
- 5) Chercher à favoriser le multilinguisme dans les **procédures d'achat** de l'UIT en publiant sur le site web de la documentation générale dans les six langues de l'Union.
- 6) Envisager de faire référence aux **initiatives de l'ONU**, telles que la [Décennie internationale des langues autochtones](#) ou encore la [Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace](#), et de **collaborer à leur mise en œuvre**.
- 7) Envisager de **tirer parti de l'importance de langues locales ou d'autres langues** en faveur de l'accessibilité, de liens significatifs et de l'inclusion.

Annexe 1 – Flux de travail du CCT



* STRAIT: Section de terminologie, références et aides informatiques à la traduction du Département C&P.

CCT workflow(24)

La base de données des termes et définitions de l'UIT est divisée en quatre parties:

Partie I: terminologie tirée de la Constitution, de la Convention et du Règlement des radiocommunications et termes figurant dans les Recommandations de la série V (accessible au public).

Partie II: terminologie relative aux textes UIT-T/UIT-R approuvés (Recommandations, Rapports, Manuels, etc.) (accessible au public).

Partie III: terminologie provisoire des documents des Commissions d'études des radiocommunications examinée par le CCT (avec les ébauches de définition) (accès restreint).

Partie IV: liste générale des abréviations et sigles (accessibles au public).

L'objectif premier de cette base de données terminologique est de fournir une aide aux délégués, ainsi qu'aux services de traduction et d'interprétation du Secrétariat général de l'UIT. Il s'agit d'un outil indispensable pour les experts des Commissions d'études de l'UIT, comme pour les utilisateurs extérieurs à l'UIT, car elle permet, d'une part, de vérifier chaque terme (ou définition) avant d'en créer un nouveau et, d'autre part, de s'assurer de la cohérence des différentes définitions. Les termes et définitions, en langue anglaise, qui sont proposés ou révisés pendant la période d'études sont fournis par les Commissions d'études de l'UIT en vue de leur ajout dans la base de données, tandis que le vocabulaire en langues arabe, chinoise, espagnole, française ou russe est fourni par le Département des conférences et des publications (C&P) du Secrétariat général de l'UIT. En dernier lieu, la totalité du nouveau vocabulaire dans les six langues est adoptée par les experts du CCT.

UNTERM est une base de données terminologique multilingue gérée conjointement par le Secrétariat de l'ONU (y compris les principaux lieux d'affectation et les commissions régionales) et certaines institutions spécialisées du système des Nations Unies, dont l'Organisation maritime internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation météorologique mondiale et l'Union internationale des télécommunications. Cette base de données est un outil linguistique créé principalement pour faciliter le travail du personnel linguistique du système des Nations Unies et toute autre personne dans le monde qui participent ou s'intéressent aux activités de l'Organisation. L'UIT est l'institution de référence en matière de terminologie des TIC et des télécommunications.

Annexe 2 – Lignes directrices à l'intention du personnel concernant l'utilisation de la traduction automatique

1 Introduction

1.1 Les présentes lignes directrices ont vocation à informer le personnel de l'UIT sur la manière d'utiliser la traduction automatique et sur les circonstances dans lesquelles il convient d'y recourir, afin d'accroître la disponibilité du contenu multilingue de l'UIT, conformément à ce qui a été décidé par les États Membres de l'UIT à la Conférence de Plénipotentiaires (Résolution 154, Rév. Bucarest, 2022).

1.2 Les [mesures et principes en matière d'interprétation et de traduction](#) (mesures et principes) énumèrent tous les types de documents, de publications et de pages web qui doivent être traduits dans les six langues officielles de l'Union (ou dans certaines d'entre elles).

1.3 Les traductions officielles des documents et des publications sont effectuées par les professionnels des services linguistiques du Département des conférences et des publications (C&P), conformément à l'Ordre de service 09/22.

1.4 Pour toutes les autres traductions, y compris la majorité du contenu publié sur les sites web de l'UIT, la traduction automatique constitue une option judicieuse, rentable et de grande qualité pouvant être utilisée à condition qu'il soit indiqué clairement qu'il s'agit d'une traduction automatique.

2 ITU Translate

2.1 L'UIT a conçu en interne son propre outil de traduction automatique, ITU Translate, entraîné grâce au contenu de ses textes disponible dans les six langues officielles de l'Union.

2.2 ITU Translate est à présent disponible sur toutes les pages web de l'UIT hébergées sur deux plates-formes web de gestion de contenu (SharePoint et WordPress). Une clause indispensable de non-responsabilité figure sur ces pages.

3 Utilisation d'ITU Translate

3.1 Toute nouvelle page web et le plus grand nombre de pages web existantes doivent pouvoir être consultées dans les six langues officielles de l'Union.

3.2 La traduction automatique (au moyen d'ITU Translate) doit être privilégiée pour les pages web.

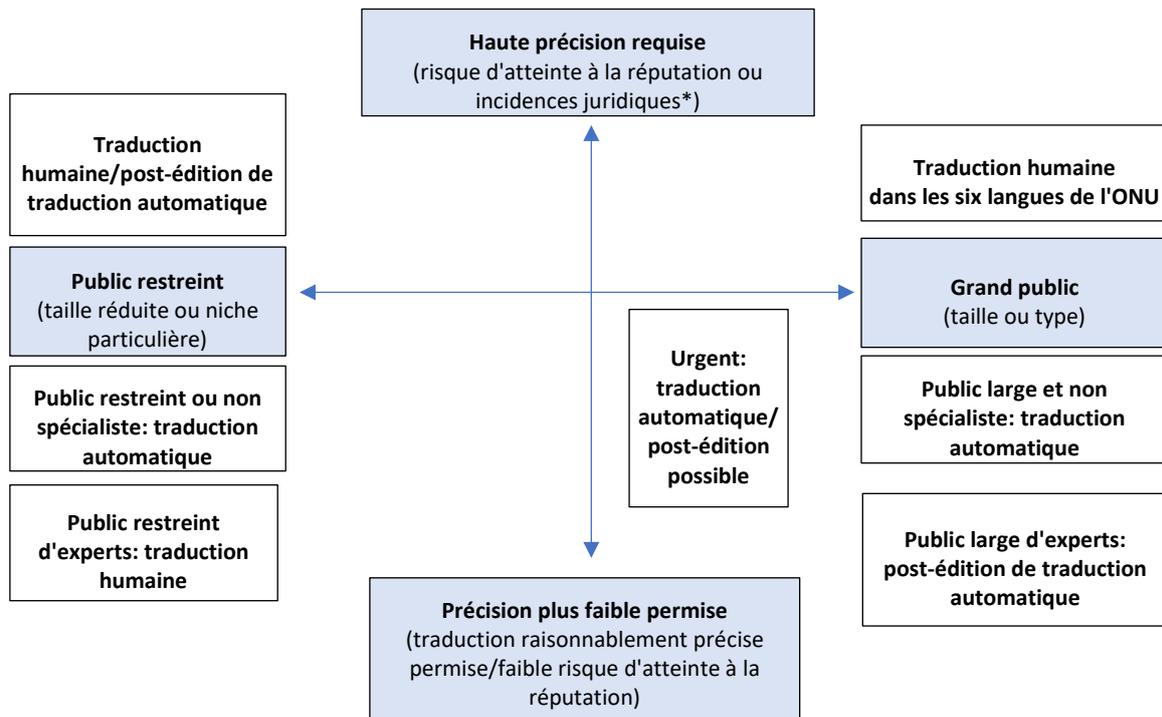
3.3 Les concepteurs de sites web sont chargés d'installer l'outil ITU Translate sur toute page web qui en est dépourvue. Si vous avez des questions ou besoin d'une assistance, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse suivante: LING-IT-support@itu.int.

3.4 Les pages web traduites automatiquement peuvent faire l'objet d'une post-édition afin que de légères corrections ou modifications y soient apportées. Pour obtenir l'accès à la

fonction de post-édition, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse suivante: LING-IT-support@itu.int.

3.5 Dans certains cas, la traduction de pages web par un traducteur peut être plus adaptée ou recommandée. Veuillez vous reporter au diagramme ci-dessous pour savoir si une traduction humaine est nécessaire.

Diagramme de traduction



* Y compris, mais non exclusivement, le Règlement des radiocommunications, le Règlement intérieur et les Actes finals des conférences; les documents de travail et les documents finals des CMR, des conférences régionales des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications (AR); les contributions présentées aux réunions du Comité du Règlement des radiocommunications, les procès-verbaux de ses réunions et le résumé des Décisions; et les Recommandations de l'UIT-R, en particulier celles qui sont incorporées par référence dans le Règlement des radiocommunications. Une traduction de qualité et d'un haut degré de précision est essentielle pour ces documents, et tout contenu semblable doit continuer d'être traduit par des traducteurs professionnels.